

Direction Régionale de l'Arbitrage de la Ligue des Echecs Grand Est



Sondage pour évaluer la demande de stage de formation à l'arbitrage

Saison 2019 - 2020

Bonjour,

La Direction Régionale de l'Arbitrage de la Ligue Grand Est des Echecs souhaite **organiser des stages d'arbitrages** : stage d'arbitre jeune (SJ), stage d'arbitre de club (SC), stage d'open (SO), stage de recyclage FC ou stage de formation d'arbitre tuteur habilité à délivrer des ASP (SASP).

Dans un premier temps, nous désirons **évaluer la demande**, et à ce dessein nous organisons un sondage pour permettre **d'apprécier la faisabilité** de ces stages.

Un stage d'un niveau donné sera organisé à condition (conditions d'homologation et de prises en charge imposées par la FFE) **de réunir au moins 8 personnes** intéressées par stage pour les **stages (SJ, SC, SO)**, **au moins 10 personnes** pour un **stage de recyclage (FC)** **et au moins 5 personnes** pour un **stage (SASP)**.

Remarque : Un comité départemental ou un club (ou un comité organisateur regroupant plusieurs composantes), en accord avec le Directeur Régional d'Arbitrage peuvent solliciter une **homologation afin d'organiser un stage de formation d'arbitres**. Le stage doit réunir le nombre de stagiaires requis (cf. ci-dessus) pour bénéficier de la participation financière fédérale.
(Cf. : Livre de l'arbitre - Le Règlement Intérieur de la D.N.A. - TITRE IV Article 14 et 15: Les Stages de formation à l'arbitrage)

Le coût d'un stage s'élève à 35 € pour les stages AJ, AF4, AF3, AF2, pour les stages formation continue à 25€ et 15 € pour les SASP.

Inutile pour l'instant d'envoyer un règlement. Ayant vos coordonnées par le bulletin réponse complété ci-joint, je vous contacterai.

Le lieu sera fixé suivant la demande et la disponibilité des salles en essayant si possible de limiter les déplacements.

Les **stages durent** un weekend (hors compétitions fédérales) pour les stages de formation et une journée pour un stage de recyclage, la date dépendra de la disponibilité du formateur.

Les séminaires de **formation continue** d'une durée de 8 heures maxi (1 jour) s'adressent aux arbitres titrés (AFC, AFO, AFE, AI).

Les personnes désireuses de suivre un stage sont priées **d'envoyer rapidement le bulletin-réponse joint** (en version Word et OpenOffice : à compléter directement).

Cordialement

Rachid Heddache

DRA de la LEGE